



Informations communales

Procès-verbal de l'assemblée municipale du 12 décembre 2022

Le procès-verbal a été déposé publiquement du 11 au 30 janvier 2023. Aucune opposition n'ayant été déposée, le Conseil municipal l'a ratifié lors de sa séance du 13 février 2023.

Fermeture du bureau municipal

Le bureau municipal sera fermé le jeudi après-midi 23 février 2023.

Le Fuet, le 22 février 2023

Conseil municipal